

LE COUP DE PIRATERIE ANGLAIS EN ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

par une manœuvre quelconque. Le crime de l'Altmark fut suffisamment signalé à Berlin, son caractère d'attaque nouvelle pour les méthodes anglaises, de ne jamais respecter la neutralité des « petits Etats ».

Depuis ce temps un certain nombre d'incidents, causés par les forces britanniques sur ordre de Churchill, peuvent être considérés comme identiques à celui de l'Altmark. Jusqu'à ce jour on n'a vu au cours de cette guerre, quantité de méfaits dans la conduite de la guerre anglaise. Chacun de ces méfaits est une nouvelle preuve que les Anglais ne se contentent pas de remporter une victoire militaire, mais commettent une injustice, ce qui a suscité à présent dans toute l'Europe une indignation générale au sujet de la conduite de la guerre britannique.

Des marins voulant se sauver sont bombardés

L'acte commis par les forces navales anglaises, lors d'une attaque contre le vapeur allemand « Bepin », ressemble en tout au crime du destroyer « Cossak » contre l'« Altmark », commis dans la nuit du 18 au 17 février 1940 à Jostedal. Des avions de combat anglais ont été tirés par six coups de bombes mercredi après-midi, dans le port de Puerto Carino près de Vivero sur la côte nord-espagnole. Le vapeur allemand « Bepin » a été touché par les avions anglais. Les Britanniques ont tiré sur le bateau qui sombra et ont mitraillé l'équipage se trouvant dans les canots de sauvetage. Bien avant que le navire ait été touché, les avions anglais ont tiré sur les canots de sauvetage. Le navire a été touché, sur quoi il s'est réfugié dans le port espagnol où il fut déposé par les avions anglais.

Violation de la neutralité espagnole

Il a été constaté que la neutralité espagnole a été violée d'une façon odieuse. Il s'agit encore d'une des violations de la neutralité de l'Espagne. Les Britanniques ont tiré sur le bateau qui sombra et ont mitraillé l'équipage se trouvant dans les canots de sauvetage. Il faut avoir été soldat pour comprendre ce que signifie le geste de mitrailler des soldats se trouvant dans les canots de sauvetage. Il faut comprendre également le dégoût des malheureux qui à peine évadés dans les canots de sauvetage cherchent à sauver leur peau. C'est précisément qu'à ce moment-là des avions surgissent ouvrant le feu des mitrailleuses sur les canots de sauvetage. On ne peut que constater à nouveau, qu'une puissance usant de ces moyens-là ne peut pas être victorieuse. On reconnaît que l'Angleterre ignore les conventions, qu'elle ne respecte nullement les limites reconnues à l'humanité par tous les peuples et que rien n'est prévu pour l'Angleterre. Chaque fois qu'une occasion se présente d'attaquer hypocritement des hommes sans défense les Anglais sont prêts à effectuer ces crimes. Une preuve de ces crimes, c'est que les Britanniques ont tiré sur le territoire espagnol, sans que les Britanniques aient trouvé une excuse plausible.

Victimes du crime britannique

Il ne faut pas oublier que les Anglais n'ont pas seulement réussi à toucher des marins allemands mais également un grand nombre d'Espagnols. On n'a pas pu compter les victimes de ce crime britannique. On réfléchissant bien on voit qu'il s'agit d'un acte de désespoir. Malgré les petits succès remportés passagèrement sur le théâtre d'opérations africaines la situation devient de jour en jour plus critique.

On espérait une aide certaine du côté américain, mais la on est également trop préoccupé pour pouvoir aider suffisamment les Anglais. Le combat de l'Europe et de l'Asie contre le Bolchevisme et contre la Ploutocratie — qui vont la main dans la main — mènent vers une victoire certaine et infaillible qui peut être simplement retardée.

LES ENTRETIENS DE WASHINGTON

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

te assistance à l'Angleterre Roosevelt, toutefois, trouve que cela est impossible. Il a déclaré qu'aucun de ces pays et l'Angleterre ne pourraient recevoir un moment des armes américaines. Les négociations sont entrées dans un stade critique. Le développement militaire général, surtout dans le domaine des avions, a créé une confusion extrême aux Etats-Unis. Lors de la chute de Hong-Kong, le peuple américain a ressenti un choc d'autant plus violent que jusqu'à ce moment on avait confiance dans la propagande anglo-américaine affirmant que Hong-Kong était pratiquement impenetrable.

On apprend encore à Buenos-Aires qu'à Manille on lance un appel de plus en plus pressant pour obtenir des avions. Il est vrai que les Etats-Unis ont préparé l'envoi d'un grand nombre d'appareils, mais l'exécution du projet est presque impossible, surtout après la chute des îles de Guam et de Wake. C'est pourquoi à Buenos-Aires, on n'envoie nullement la possibilité de secourir Manille, mais plutôt l'occupation complète de l'île, à brève échéance, par les forces japonaises. Le moral de la marine des Etats-Unis a été fortement déprimé par les événements qui se sont produits depuis le commencement de la guerre.

Le communiqué italien

Rome, 26. — Le Quartier Général des Forces armées italiennes communique :

En Cyrénaïque occidentale, nos unités ont poursuivi systématiquement les mouvements prévus, qui n'ont pu être entravés d'aucune façon, malgré des efforts violents et répétés de l'ennemi.

Bengazi, qui, d'après des informations de la radio ennemie, est pratiquement détruite, a été occupée sans lutte par des contingents hindous.

Des attaques ennemies répétées dans la région de Solloum et de Bardia ont été repoussées. L'ennemi a perdu quelques chars blindés.

Au cours d'une attaque contre Tripoli, un avion anglais a été abattu en flammes par nos chasseurs.

Informations régionales

L'œuvre des « Soupes Scolaires » de la Ville d'Hellemmes

LE NOMBRE DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRES EST SANS CESSER CROISSANT

LE PRIX DE LA RATION SERA ABAISSÉ DÈS JANVIER

En mai dernier, M. Désiré Therby, Maire d'Hellemmes, dont on connaît toute la sollicitude à l'égard de l'enfance qui est pour lui une préoccupation constante, proposait à son administration municipale la création d'une « soupe scolaire ».

En raison des circonstances actuelles, cette idée fut immédiatement retenue et étudiée. Dans le courant du même mois, tous les écoles de la ville recevaient du potage.

Préparé dans les cuisines des cantines scolaires — dont celle de l'Ecole maternelle Roger Salengro est une installation moderne, où la propreté et l'ordre sont frappants.

Les enfants de la ville d'Hellemmes ont été répartis en deux groupes, celui des enfants de 11 ans et celui des enfants de 10 ans et au-dessous.

Pendant la durée des vacances, soit du 11 août au 20 septembre, vingt-cinq mille bols de soupe ont été ainsi répartis.

Ces résultats inciteront la Ville d'Hellemmes à faire bénéficier de cette distribution quotidienne tous les enfants des Ecoles locales. Mais elle a dû, à son grand regret, trouver une participation payante de la part des familles.

Les enfants dont les parents sont secourus à divers titres, ont continué cependant à participer gratuitement à la soupe. Deux autres catégories ont été établies (aux taux de 1 franc et 0 fr. 50), suivant les revenus de la famille.

Un beau geste

Il ne faudrait pas oublier de mentionner un beau geste de solidarité accompli par un groupement local : « Les Jardins Ouvriers Hellemmois ». Cette Association a offert récemment une tonne de légumes, destinés à entrer dans la confection des soupes.

Ce don généreux, joint aux disponibilités, a permis à l'Administration municipale d'offrir, à l'occasion des fêtes de Noël, une distribution gratuite de soupe à tous les écoliers de la Ville, durant la semaine du 15 au 19 décembre.

Journalièrement, 2.400 enfants ont reçu leur bol. De plus, le mardi 16 et 17 courant, des séances de cinéma ont été organisées à l'intention des écoliers et écolières, dans les salles du Kursaal et du Royal Casino, gracieusement mises à la disposition de M. le Maire par leurs propriétaires.

Ainsi, le nombre des rations distribuées du 6 mai à ce jour, s'élève à cent treize mille.

Les vacances de la Noël et du Noël blanc sont commencées. Dans dix jours, garçons et fillettes reprendront journalièrement le chemin des écoles, emprunté pour la dernière fois cette année, hier soir, par les enfants de la Ville.

Le personnel enseignant et celui des cantines ont également aidé par leur travail et leurs initiatives personnelles, au bon fonctionnement de cette œuvre, en ne ménageant ni leur temps, ni leur peine.

C'est ainsi que de mai à juillet, plus de dix mille bols de soupe ont été distribués aux écoliers fréquentant les écoles publiques, soit les établissements d'enseignement privé de la Commune.

Pendant les grandes vacances

Vint alors la période des grandes vacances. La presque totalité des

Au cours d'un incendie à Athies-sous-Laon, un ouvrier meurt carbonisé

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, vers 3 h du matin, un incendie s'est déclaré dans une chambre aménagée au premier étage du garage Langlois située dans une maison de la route de Liesse à Athies-sous-Laon et a pris une rapide extension.

Le magasinier Cahut Michel, 48 ans, célibataire, ouvrier de la manufacture de M. Gastrot, directeur de la chambre, fut retrouvé entièrement carbonisé dans les décombres.

Le corps de l'infortuné magasinier a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu de Laon.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 28 décembre 1941. — Soleil : Lever à 9 h. 46. Coucher à 17 h. 59. Aujourd'hui 59^e St-Théodore. Demain : Ste-Elisabeth.

LES FUNÉRAILLES DE M. DESTOMBES

Vendredi, à la Ferme du Fort, à Bondues, se sont déroulées les funérailles de M. Gastrot DESTOMBES, commandeur du Mérite Agricole ; Ancien adjoint au Maire de Bondues ; Délégué Cantonal ; Administrateur des Hospices ; Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lille ; Président du Syndicat Agricole de l'Arrouaise.

MORT A ROUBAIX DE M. PIESVAUX, MEMBRE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE FRANCE

Nous apprenons la mort de M. Jules PIESVAUX, Directeur honoraire de la société de gymnastique « La Roubaisienne », décédé à son domicile, 30, rue Colbert, à Roubaix, à l'âge de 83 ans.

Le défunt était, en outre, président de la commission technique et membre du Comité de permanence de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France et délégué de la France à la Fédération Internationale de Gymnastique. De plus, il était membre honoraire de l'Association des Sociétés de Gymnastique de France et de nombreux groupements régionaux. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre de Léopold II, Officier de l'Instruction Publique et titulaire d'un certain nombre de décorations étrangères.

LE « NOEL DU MARÉCHAL »

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UNE FEMME JOUE DU COUTEAU Blessé, son mari est hospitalisé

Jeudi, au cours d'une scène de ménage, la dame Ghyselinck Paul a été blessée à la main et son mari qui a été atteint à la main et au bras gauche. M. Ghyselinck a été dirigé à l'Hôpital de St-Sauveur, mais son état ne paraît pas grave.

Une enquête est ouverte par M. le Commissaire du 6^e arrondissement. Les faits se sont produits au domicile des époux, 60, rue de Béthune.

Deux jeunes bécariers sont identifiés

Deux écoliers, les jeunes Emilie M., 12 ans, Gaston B., 13 ans, domiciliés rue Bohin, ont été identifiés comme étant les auteurs d'un vol d'une bicyclette valant 1.500 fr., appartenant à M. Molé, 30, rue Vanlancker, 37 bis, rue Guillaume Verniers, qui a rentré en possession de son bien.

Les deux jeunes avaient été retrouvés à un sieur Verveere, pour le prix de 210 francs. Ce dernier sera poursuivi pour recel.

M. LEIRE, EST NOMMÉ CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD

C'est avec plaisir que nous venons d'apprendre la nomination au titre de Chef de Division, de M. Leire, secrétaire général du conseil départemental de Préfecture du Nord.

M. Leire est entré dans l'Administration Préfectorale en 1920 et attaché avec le N° 1 au concours, au cabinet de M. le Préfet du Nord. En 1924, il est nommé chef de bureau au Service de l'Assistance ; en 1927, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Valenciennes et, en 1929, au départ de M. Basset, M. Leire assumait les délicates fonctions de Secrétaire Général du Conseil Interdépartemental de Préfecture du Nord.

PROFESSIONNELS DU VOL

Kerrinck, 20 ans, manœuvre, 34, rue de l'Alma, s'est spécialisé dans les vols sur des voitures automobiles. Théophile Charlier, 38 ans, manœuvre, 10, rue de Flandre, a volé, lui, les belles cannes, entre autres celles de M. Amard Vallé ; Henri François, 45 ans, journalier, 1, rue de Lille, Charix, a été surpris en gare dévalisant un coffre renfermant des pommes de terre.

Tous trois ont été arrêtés par la police lilloise et déferés au Parquet.

DANS LE PERSONNEL DU TRÉSOR

M. Noël André, sous-chef de service de 2^e classe à la Trésorerie générale du Nord, a été désigné dans les fonctions de fondé de pouvoirs à la recette des finances de Senlis (Oise).

La nouvelle réglementation de la vente du vin Des bons seront délivrés aux consommateurs

M. le Préfet du Nord et du Pas-de-Calais ont décidé, en vertu de l'article 1^{er} de la loi du 22 mars 1933, concernant la vente et la consommation du vin, arrêté qui entre en vigueur aujourd'hui même.

Il ne pourra être faite la publication du présent arrêté, le vin de consommation courante sera exclusivement réservé :

1^o A la famille ;

2^o Aux restaurants, dont les besoins sont inscrits par le titulaire sur leur disposition sur demande adressée au Groupement Corporatif.

UN ADROIT FILOU

M. Emile Pigout, 19, rue Eugène-Jacquet, a été surpris par le vol de sa montre, commis jeudi au marché de Fives. (Préjudice de 1.200 francs.)

DANS UN GARAGE

M. Dubois Edouard, 139, rue Matéol, a été surpris par le vol d'un vélo-moteur, commis au préjudice de M. Marcel François, 13, place Rhour, à Lille, sans fait savoir à M. le Préfet du Nord.

UN NON-LIEU

Le jeune Hugues Roullé, 17 ans, sans profession, 19, rue d'Ascq, a été surpris par le vol d'un vélo-moteur, commis au préjudice de M. Marcel François, 13, place Rhour, à Lille, sans fait savoir à M. le Préfet du Nord.

CAMION CONTRE TRAMWAY

Vers 13 h 30, une collision s'est produite rue d'Esquermes, entre un tramway B et un camion automobile de la maison Honoré, 75, rue de Valenciennes, appartenant à M. Prévoost Armand. Dégrâts matériels.

AUTO VOLÉE ET RETROUVÉE

Il a été signalé la plainte de M. Odille Jean, 58, rue de Lille, à Valenciennes, pour vol de sa voiture automobile, commis dans la soirée du 24 décembre, à la Gare de Valenciennes. Le véhicule dérobé a été retrouvé jeudi matin rue de Turenne.

AMATEURS DE VOILAIRES

Des enquêtes sont ouvertes à la suite de plaintes de Mme Smalere, née Bourgeois Malvina, 13, rue Salomé, pour vol de 5 poules et d'outils de plâtrier, commis dans la cour de son habitation (Préjudice : 1.200 fr.), et de M. Bessero, commerçant, 77, rue St-Sauveur, pour vol de 2 lapins communiés dans la cour de son habitation.

AMATEURS DE VOILAIRES

Des enquêtes sont ouvertes à la suite de plaintes de Mme Smalere, née Bourgeois Malvina, 13, rue Salomé, pour vol de 5 poules et d'outils de plâtrier, commis dans la cour de son habitation (Préjudice : 1.200 fr.), et de M. Bessero, commerçant, 77, rue St-Sauveur, pour vol de 2 lapins communiés dans la cour de son habitation.

AMATEURS DE VOILAIRES

Des enquêtes sont ouvertes à la suite de plaintes de Mme Smalere, née Bourgeois Malvina, 13, rue Salomé, pour vol de 5 poules et d'outils de plâtrier, commis dans la cour de son habitation (Préjudice : 1.200 fr.), et de M. Bessero, commerçant, 77, rue St-Sauveur, pour vol de 2 lapins communiés dans la cour de son habitation.

LES DISTRIBUTIONS DE NOËL

Le Secours National chez les enfants hospitalisés de Lille et les Assistés de Phalempin.

Le Secours National, l'œuvre des œuvres, a, on le sait, été chargé de l'organisation de la journée du 28 décembre, où dans chaque commune et ville de France, les enfants, tant des établissements scolaires publics que privés, seront rassemblés autour de l'arbre de Noël du Maréchal.

Lille. M. Thellier de Pencheville, délégué départemental du Secours National, n'a pas voulu que les enfants hospitalisés ou moralement abandonnés soient oubliés, et il a même demandé que les petites écoles maternelles laïques de Phalempin, qui ont l'intention de dérouler le jour de Noël.

C'est ainsi, qu'une camionnette du Secours National quitte la maison de S. N., rue Inkermann à Lille, emportant le « Père Noël », une vingtaine de jeunes filles du S. N. et quantité de coquilles, tablettes de chocolat, jouets de toutes sortes et de valeur.

Quelques minutes plus tard, sous la conduite de Mlle De Winter, le « Père Noël » (disons qu'il était, chargé de l'hôpital St-Sauveur réservés aux enfants de Phalempin) pénètre dans les salles de l'hôpital St-Sauveur réservés aux enfants de Phalempin, au milieu d'une atmosphère de joie, qu'agrémentaient les chants de Noël.

Un peu plus tard, une cérémonie analogue se déroulait à l'hôpital St-Antoine, où sont soignés les tout petits.

Enfin, ajoutons que une cérémonie semblable se poursuivait à Phalempin, où se trouvent soignés les enfants recueillis par l'Assistance publique.

Partout, « Père Noël » fut joyeusement accueilli et sur faire oublier l'absence de parents, les enfants, étonnés et morales des charmanes bambins.

Dans les écoles maternelles de Wazemmes

Reprenant sa vitalité et fidèle à sa tradition le Comité d'aide aux enfants de Wazemmes, a procédé l'autre après-midi à l'occasion de la Noël à une distribution de biscuits et de tablettes de chocolat.

RENOUVELLEMENT TRIMESTRIEL DES CARTES DE LAIT

La Mairie nous communique : M. Paul Debove, Maire de Lille, informe la population que le renouvellement trimestriel des cartes de lait, pour les enfants de moins de 18 ans, a été effectué le 23 décembre 1941, dans les centres ci-après désignés :

A Immeuble 65, rue Gustave Delory. — B Ancienne Recette Municipale, rue de France. — C Ecole Condorcet, rue A. Colas. — D Ecole Gutenberg, rue de la Balgnerie. — E Commissariat de police (salle de dessin). — F M. Legrand, 3, rue de Valenciennes. — G Ecole Jules Simon, rue du Buisson. — H Immeuble 8, rue Oignier. — I Ecole Michelet, rue Fabry. — J Immeuble 3, Place Philippe de Girard. — K Ecole Desbordes-Valmore, rue Guillaume Tell. — L Ecole Léon Trulin, rue Verhaere. — M Ecole Baggio, rue Racine. — N Ecole Jean Bart, rue du Général de Wett. — O Ecole Bracke-Drouesse, Faubourg d'Arras. — P Ecole Montaigne, rue Fénélon. — Q Ecole Viala, rue Viala. — R Ecole Condorcet, rue de Valenciennes.

En application de nouvelles instructions de l'Autorité supérieure, les cartes de lait ne seront accordées qu'à partir du 15 janvier 1942, et non plus jusqu'au 15 décembre 1941.

La carte de lait du 4^e trimestre 1941, la carte de charbon, l'ancienne carte de pain, le livret de famille ou toute autre pièce officielle établies par les services de l'Etat, seront strictement exigés.

En même temps que la carte de lait, des feuilles supplémentaires d'alimentation destinées aux enfants jusqu'à 14 ans, auront lieu du vendredi 2 janvier au samedi 10 janvier 1942 dans les centres ci-après désignés :

1^o Enfants jusqu'à 3 ans : un feuillet N° 1 pour aliments spéciaux valable 3 mois.

2^o Enfants de 3 à 6 ans : un feuillet N° 2 pour aliments spéciaux valable 3 mois.

3^o Enfants de 6 à 14 ans : un feuillet N° 3 pour aliments spéciaux valable 3 mois.

Ces feuilles de rationnement comportent des bons de commande qui doivent être déposés au plus tôt chez les commerçants choisis.

Les enfants titulaires d'une carte de lait de maladie ou de lait complet recevront leurs feuilles supplémentaires I, II ou III sur présentation de cette carte et de la carte de charbon.

Afin de réduire les attentes au minimum les enfants devront se présenter dans l'ordre suivant au centre où elles sont affectées.

Vendredi 2 Janvier : pour les bénéficiaires des noms de famille commençant par les lettres A et B.

Samedi 3 Janvier : pour les lettres C et D jusqu'à D inclus.

Mardi 6 Janvier : pour les lettres E et F.

Mercredi 7 Janvier : pour les lettres G et H.

Jeudi 8 Janvier : pour les lettres I et J.

Vendredi 9 Janvier : pour les lettres K et L.

Samedi 10 Janvier : pour les lettres M et N.

Les cartes de lait continueront à servir les enfants avec la carte du 4^e trimestre jusqu'au samedi 10 Janvier inclus ; passé ce délai, la carte de lait du 1^{er} trimestre 1942 sera strictement exigée.

Allocations militaires PERCEUTIONS DE LILLE-SUD ET FACILITES

Paiement de la deuxième quinzaine de décembre 1941 : 5.000 à 5.100 et de 1^{er} à 3^e janvier 1942 : de 601 à 2.000, le 2 janvier 1942 ; de 2.001 à la fin, le 5 janvier 1942. Les intéressés doivent se présenter le jour-même qui leur est fixé.

PRESTATIONS PÉRIODIQUES RECLAMÉES AUX SECOURS

Les chômeurs et habitants privés de ressources dont les cartes de travail portent les numéros repris ci-dessous, sont invités à se rendre munis de ladite carte et de la carte d'identité préfectorale, le lundi 29 décembre 1941, à 9 heures, aux lieux indiqués ci-après : numéros 3580 à 3680, Décharge publique, Place des Buissons, près de la Gare ; numéros 3681 à 3792, Magasin Brûlé, Avenue du Peuple Belge ; numéros 3793 à 3884, Place des Buissons, près de la Gare ; numéros 3885 à 2588, rue Saint-Nicolas, marché ; numéros 2589 à 2600, angle des rues Lamartine et d'Avron ; numéros 2601 à 2610, angle des rues de Flandre et du Marché.

La durée de la prestation sera de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.

PHARMACIENS DE SERVICE

Lille. — Mme Leroy-Notredame, 105, r. Jacquemars-Gieles ; MM. Desobry, 109, r. Léon-Gambetta ; Ritter, 2, pl. Riché ; Bazalis, 12, r. Saint-André ; Mme Borel, 33, r. du Faub. d'Arras.

Fives-Hellemmes. — Mme Agisson, 62, r. Matteotti ; M. Hostain (mat. seul), 116, r. Eug.-Jacquet.

St-Maurice. — M. Bertrand (mat. seul), 47, r. du Buisson.

La Madeleine. — M. Berby, 96, r. de Valenciennes.

Saint-André. — M. Legrand (de 9 h. à 11 h.).

Canteau-Lomme-Lambersart. — M. Fontaine, 214, rue de l'Étoile (Lomme-Mars).

Loos. — M. Decroix.

Thumassin. — Mme Borel, 33, r. du Faub. d'Arras.

Renchin. — M. Carotte (mat. seul), Maréchal et Marquette. — M. Heilbold.

SERVICE MEDICAL DE NUIT

Mme Leroy-Notredame, 105, rue Jacquemars-Gieles ; MM. Desobry, 109, r. Léon-Gambetta ; Ritter, 2, pl. Riché ; Bazalis, 12, r. Saint-André ; Mme Borel, 33, r. du Faub. d'Arras ; Mme Agisson, 62, r. Matteotti (Fives).

Le Dimanche à Lille

BOURSE AUX TIMBRES. — Ouverte de 10 h. à 17 h. 15-15, Place Rhour.

MUSEE COMMERCIAL. — 2, Rue du Lombard, ouvert de 10 h. à 12 h.

BIBLIOTHEQUES DE PRÉT. — Ouvert de 10 h. à 12 h.

HOPITALS. Visites aux malades. — St-Sauveur : le dimanche, de 10 h. à 11 h. 45 ; les mardi et jeudi, de 13 h. à 15 h. 45. Charité : le dimanche, de 10 h. à 11 h. 45 ; les mardi et jeudi, de 13 h. à 14 h.

CIMETIERES. — Ouverts au public, de 8 h. 30 à 11 h. et de 14 h. à 17 h. 45.

HOTEL DE VILLE. — Permanence à l'Etat-civil de 10 h. à 12 h.

SAPEURS-POMPIERS. — Numéro de Téléphone : 461.17 et 461.25.

THEATRE SEBASTOPOUL. — A 14 h. et à 18 h. « Les Mousquetaires au Couvent ».

NOUVELLE GALERIE D'ART. — Au 55, rue Esquermoise, Exposition Maurice Sully, ouvr. de 10 h. à 18 h.

GALERIE MONSALUT. — Au 65, rue Esquermoise, Exposition Philippe Bernier, 65, Suzanne Bonzel, 4^e Cour, SYNDICAT DES DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEUR. — A 15 h. 30, « Café de l'Église », boul. de la Liberté, 65, assemblée générale.

U. N. C. (Section Lilloise). — A 10 h. 15, rue Jacquemars-Gieles, de 10 h. à 12 h. perception des cotisations.

CERCLE CHORAL « LES XXX ». — A 11 h. 15, en l'Eglise St-Maurice, troisième audition de Sainte-Cécile.

4^e REGIMENT DE COURBIERS. — A 11 h. 30, en la Chapelle ecclésiastique de N-D de la Treille, Messe à la mémoire des morts de la Guerre mondiale et des membres décédés.

BEBO-ORCHESTRE. — A 12 h. en l'Eglise Saint-Vincent-de-Paul (place Deloit), Messe de Sainte-Cécile avec audition de Mlle Beiber-Mout.

POUR LES SAPEURS-POMPIERS. DE VALSÈVE. — A 15 h. 45, en la Salle des fêtes de la paroisse, concert organisé par la direction du C.A.V.

L'ARBRE DE NOËL DU MARECHAL. — Dans 23 salles-céramiques pour les enfants des écoles. Salles récréatives, distribution de friandises. A 17 h. audition du message du Maréchal.

PHARMACIENS DE SERVICE

Lille. — Mme Leroy-Notredame, 105, r. Jacquemars-Gieles ; MM. Desobry, 109, r. Léon-Gambetta ; Ritter, 2, pl. Riché ; Bazalis, 12, r. Saint-André ; Mme Borel, 33, r. du Faub. d'Arras.

Fives-Hellemmes. — Mme Agisson, 62, r. Matteotti ; M. Hostain (mat. seul), 116, r. Eug.-Jacquet.

St-Maurice. — M. Bertrand (mat. seul), 47, r. du Buisson.

La Madeleine. — M. Berby, 96, r. de Valenciennes.

Saint-André. — M. Legrand (de 9 h. à 11 h.).

Canteau-Lomme-Lambersart. — M. Fontaine, 214, rue de l'Étoile (Lomme-Mars).

Loos. — M. Decroix.

Thumassin. — Mme Borel, 33, r. du Faub. d'Arras.

Renchin. — M. Carotte (mat. seul), Maréchal et Marquette. — M. Heilbold.

PROGRAMME

DU « DEUTSCHES THEATER »

GRAND THEATRE

28 décembre, à 18 h. 30 : « Madame Butterfly », de Puccini.

29 décembre : « Relache ».

30 décembre : « Relache ».

31 décembre, à 18 h. : « Le Petit Concert à la Cour », de Verheven-Impekov.

PETIT THEATRE (Salle Industrielle)

28 décembre, à 19 h. : « Rue du Parc N° 13 », de Iwets.

29 décembre : « Relache ».

30 décembre : « Les Quatre Compagnons », de Huth.

31 décembre, à 19 h. 30 : « Le Pusch de Sylvestre ».

UN MUSICIEN PRÉCOCE

Nous reproduisons ci-dessus la photo du jeune Paul RIDZÉ, de Lomme qui, à l'âge de 10 ans, peut déjà jouer de la guitare et du piano. Les auditeurs qui l'ont entendu dans différents concerts à Lille, Lomme, Pérenchies, sont unanimes à apprécier son véritable talent.

Souhaitons que sa prodigieuse, une brillante carrière musicale. 34.84

VOULEZ-VOUS VOIR... LA LUNE ?

En cas de beau temps, l'Observatoire de l'Université, situé Porte de Douai, à LILLE, sera ouvert dimanche 29 décembre, de 17 h. à 19 h. 15. Il sera possible d'observer à la grande lunette équatoriale, la Lune, ainsi que les planètes Vénus, Mars et Saturne (si le ciel est sans nuages). Les observations se feront à la demande.

PRESTATIONS PÉRIODIQUES RECLAMÉES AUX SECOURS

Les chômeurs et habitants privés de ressources dont les cartes de travail portent les numéros repris ci-dessous, sont invités à se rendre munis de ladite carte et de la carte d'identité préfectorale, le lundi 29 décembre 1941, à 9 heures, aux lieux indiqués ci-après : numéros 3580 à 3680, Décharge publique, Place des Buissons, près de la Gare ; numéros 3681 à 3792, Magasin Brûlé, Avenue du Peuple Belge ; numéros 3793 à 3884, Place des Buissons, près de la Gare ; numéros 3885 à 2588, rue Saint-Nicolas, marché ; numéros 2589 à 2600, angle des rues Lamartine et d'Avron ; numéros 2601 à 2610, angle des rues de Flandre et du Marché.

Sociétés et Comités

BEBO-ORCHESTRE. — La Symphonie « Infante » et « Bébé » (45 exécutants), et la Chorale mixte, garçons et fillettes, donneront, à 10 heures, une Messe de Sainte-Cécile, en l'Eglise St-Vincent-de-Paul (Place Deloit, à Moulins-Lille).

Au programme, pour l'« Orchestre » : « Le Noël » d'Holmes et « Le Choral » de Bach. Pour la Chorale : « Le Noël de France » de M. Legrand.

Mlle Esther Mout, directrice de la Chorale, 1^{er} Prix du Conservatoire de Lille, dirigera l'« Ave Maria » de Gounod avec accompagnement d'instrument.